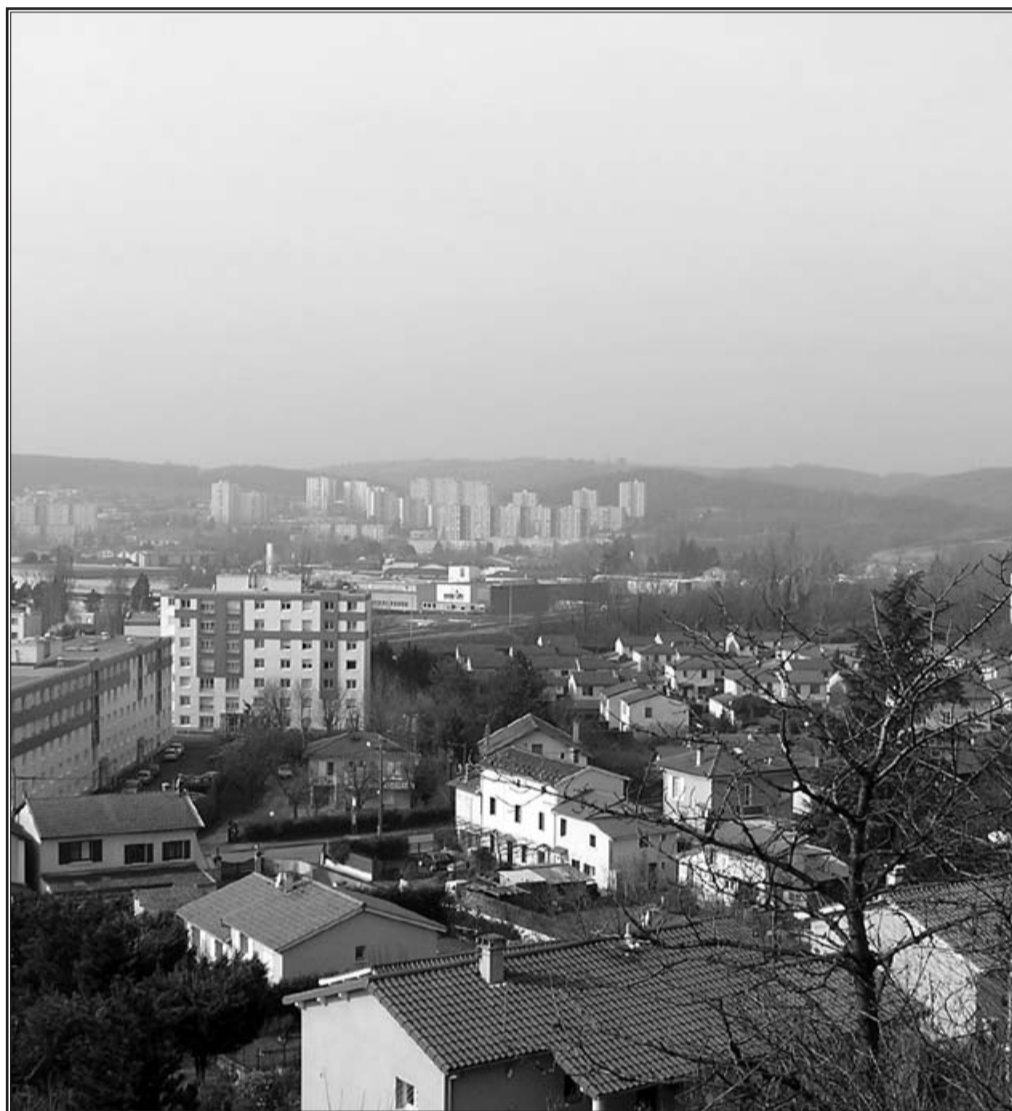


# LE SCANDALE DU LOGEMENT SOCIAL : UNE VÉRITABLE ATTEINTE AU DROITS DE L'HOMME !



**J'**ai, à plusieurs reprises, pris un arrêté interdisant les expulsions locatives sur le territoire de la commune de Grigny. A chaque fois le Préfet, aux ordres du gouvernement, a déféré ces arrêtés devant le Tribunal Administratif qui les a annulés. J'estime qu'il est de mon devoir et de ma responsabilité de Maire de prendre toutes les dispositions utiles pour empêcher qu'il soit porté atteinte à la dignité humaine et que soit préservée l'intégrité physique de la personne et des familles. Avoir un toit en ce début de 21ème siècle est un droit fondamental qui ne peut être bafoué et surtout pas au prétexte que le budget de l'Etat doit être maîtrisé alors que dans le même temps l'Etat fait des cadeaux sans précédents aux entreprises privées ou aux investisseurs, sans exercer quelque contrôle que ce soit.

Mettre à la rue des gens qui ne sont plus en mesure de faire face aux charges locatives parce que le gouvernement UMP les a installés dans la précarité ou le chômage à grand renfort de CPE ou de délocalisations, fait partie des choses que je ne peux accepter.

J'ai décidé de placer mon action politique et notamment municipale, dans une direction qui place l'être humain au centre de toutes les préoccupations. Il devrait en être ainsi à tous les niveaux de l'Etat. Tout ce qui porte atteinte à l'être humain, dans un pays aux richesses considérables comme la France, est inacceptable et doit être combattu.

La répartition des richesses est un problème majeur et la solidarité nationale doit s'exercer dès lors que les gens sont victimes d'une politique de casse de l'emploi et d'exclusion qu'ils n'ont ni choisie ni voulue.

Ce combat contre les inégalités que mène la municipalité, aidée en cela, par d'autres associations, telles que Le CITOYEN, le DAL, Droits Devant, la Confédération paysanne, etc. nous amènera inéluctablement à désobéir pour que la dignité humaine soit respectée.

Ce sera le cas en nous élevant contre les expulsions locatives et en nous interposant physiquement, s'il le faut, dès lors que les procédures et les mécanismes destinés à les éviter n'auront pas été activés par le Préfet.

Ce sera le cas pour la défense des services publics et notamment pour nous opposer à la privatisation rampante de l'école publique. Le conseil municipal a du reste voté à la majorité une délibération précisant que la ville de Grigny refusera de financer quelque école privée que ce soit.

Ce sera le cas chaque fois que la politique ultralibérale imposée par l'Etat UMP se heurtera aux intérêts vitaux des gens et à la mise en oeuvre des orientations politiques sur la base desquelles nous avons été élus.

René BALME  
Maire de Grigny

## DÉSObÉIR :

*Un devoir quand la vie des gens est en danger*

Page 3

## CAMPAGNE NATIONALE :

*Écrivez à votre maire et au Président de la République*

Page 4

## SILENCE :

*Le député Fenech face à la pénurie de logements sociaux*

Page 4

## LA VILLE DE GRIGNY :

*Un exemple dont certains devraient s'inspirer*

Page 5

## SE LOGER :

*Le parcours du combattant*

Page 6

en bref

CE QUE FAIT M. FENECH

Le député FENECH, en grand libéral qu'il est ne défend guère le logement social, chacun en est convaincu. Pire, au Parlement, il participe avec ses collègues UMP à dénaturer la loi SRU qui imposait 20% de logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants. Monsieur FENECH fait dans le clientélisme électoral, et nous l'avons démontré dans notre précédent numéro du CITOYEN. Sauf que, pour ce qui concerne le logement, ce clientélisme a pour conséquence de mettre des gens à la rue en leur refusant le droit élémentaire de se loger. Décidément, Monsieur FENECH entretient, comme ses admirateurs de l'opposition locale UMP, la peur du pauvre comme d'autres entretenaient et entretiennent encore, « la peur du rouge ». Et ce n'est pas Monsieur CHIPIER qui nous démentira, lui qui traitait René BALME, le maire de Grigny, de dangereux révolutionnaire d'extrême gauche lors de ses vœux. La stratégie de la peur se retrouve partout et à tous les échelons de la vie politique. FENECH et CHIPIER y participent à leur manière en stigmatisant les logements sociaux et, bien sûr, ceux qui les habitent. Combien de fois a-t-on entendu la droite UMP locale dire en conseil municipal qu'il y avait trop de logements sociaux à Grigny, qu'il fallait arrêter d'en construire, etc. Oser déclarer cela c'est nier une réalité difficilement contestable car les chiffres sont là : le service logement de la ville de Grigny a recensé 199 demandes de logements en 2005. Seules 56 ont pu être satisfaites ! Et parmi ces demandes il y en avait bon nombre en provenance de villes qui n'ont pas leur quota de logements HLM ! Voilà la réalité locale, voilà ce que ne veulent pas voir CHIPIER et FENECH. Malgré une diversification de l'offre, malgré la construction de centaines de logements privés et sociaux, il y a toujours, à Grigny, des gens qui ne peuvent pas se loger. On aimerait que le député de la circonscription fasse remonter cette réalité et insiste auprès du gouvernement pour imposer la construction de logements sociaux. C'est, en fait, ce que tout député soucieux du bien-être de ceux qui l'ont élu mettrait un point d'honneur à faire. Ce n'est pas ce que fait Monsieur FENECH qui a décidé, sur ce dossier, comme sur d'autres, de prendre le parti de la libéralisation en privilégiant les investisseurs au détriment de ceux qui ont des difficultés à se loger et à vivre décemment.

ÉCRIVEZ À VOTRE MAIRE ET AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La pénurie de logements sociaux est une préoccupation majeure pour toutes celles et ceux qui, dans une société où la précarité est élevée en principe, ont peur du lendemain. Alors que l'Etat aide à grand renfort de milliards le logement privé – défiscalisation –, il se désengage de plus en plus en direction du logement HLM.

Un certain nombre de maires refuse, sous des prétextes pour le moins contestables, la construction de logements HLM sur le territoire de leur commune. La plupart du temps, ils évoquent le fait que leur population, dans sa grande majorité ne veut pas de ce type de logement. Cet argument est particulièrement faux puisque la demande est extrêmement forte dans ces communes et nombreux sont les ménages ou les jeunes qui souhaitent se mettre en ménage viennent solliciter les services logements des villes de Grigny ou Givors.

En réalité, il n'est pas exagéré que de parler de racisme social à l'égard de ces collectivités qui ont choisi – et c'est le cas de Communay par exemple – de payer une amende plutôt que de répondre à la demande de logements HLM.

A Grigny, la droite UMP a longtemps tenu ce langage qui consistait à dire qu'il y avait trop de logements sociaux et que ce type de logement générerait de la délinquance. La municipalité en place, conduite par René BALME, a fait la démonstration que pour proposer un parcours locatif complet et pour atteindre un équilibre social harmonieux, il y avait lieu de poursuivre la construction de logements, dits sociaux.

Face à la réussite de cette politique de logement et de peuplement, la droite UMP a quelque peu modifié son discours et préfère garder le



silence à propos des choix de la municipalité en matière de répartition de logements.

Désormais, dans toutes les opérations de construction, il est imposé aux investisseurs 1/3 de logements sociaux de qualité. Cette exigence permettra de répondre à la demande forte exprimée ces dernières années et qui dans la plupart des cas concernent des personnes habitant déjà sur la commune.

Ce qui est possible à Grigny, ce qui a réussi à Grigny, peut parfaitement être adapté ailleurs et les élus grignerots et leur maire en particulier sont disponibles pour participer, avec les élus d'autres communes à tout débat ou confrontation sur ce sujet afin de lever les craintes qui peuvent s'exprimer à propos du logement social.

est particulièrement engagée sur ce dossier. Les cahiers d'exigences populaires qui vont se mettre en place prochainement seront l'outil qui permettra de faire pression sur les futurs candidats : élus locaux, conseillers généraux, députés, afin qu'ils inscrivent dans leur programme et qu'ils s'engagent pour la construction de logements sociaux en nombre suffisant et au loyer abordable.

René BALME, candidat à l'élection législative sur la 11<sup>ème</sup> circonscription s'est déjà engagé sur ce sujet et compte bien porter l'expérience grigneroise au niveau national s'il est élu député. La responsabilité des maires

La rédaction

LE CITOYEN MENSUEL D'OPINION. Monsieur le Maire. Ce n'est un secret pour personne, au loger aujourd'hui en France, même lorsque l'on dispose de revenus stables, relève du « Paradoxe du logement ». Cela tient surtout au fait qu'il existe un manque criant de logements sociaux. Le législateur a tenté, pour les villes de plus de 3600 habitants, un seul mécanisme de 20% de logements sociaux à tous. L'UMP a fermement décliné cette loi.

Campagne nationale pour la construction de logements sociaux. Ces deux modèles de lettres peuvent être téléchargés sur le site de l'association Le CITOYEN : www.le-citoyen.org. Vous pouvez les obtenir au format papier en nous écrivant à : Le CITOYEN, BP 40027 - 69520 Grigny.

LE CITOYEN MENSUEL D'OPINION. Monsieur le Président de la République. Ce n'est un secret pour personne, au loger aujourd'hui en France, même lorsque l'on dispose de revenus stables, relève du « Paradoxe du logement ». Cela tient surtout au fait qu'il existe un manque criant de logements sociaux. Le législateur a tenté, pour les villes de plus de 3600 habitants, un seul mécanisme de 20% de logements sociaux à tous. L'UMP a fermement décliné cette loi.

# PRIVILÉGIER LA POPULATION

*Une politique d'urbanisme doit répondre en permanence aux besoins présents et à venir de la population d'une ville sans distinction de situation sociale, d'âge ou d'origine. Elle doit permettre à tous ceux qui le désirent de venir s'y installer. C'est le cas à Grigny.*

## URBANISME

« Il faut laisser la peur du rouge aux bêtes à cornes » martelait un slogan de mai 68, toujours d'actualité. Cette affirmation pourrait être reprise pour ce qui concerne les arguments de ceux qui refusent de construire du logement dit social. Sauf que c'est de gens modestes dont il s'agit !

Il faut voir loin lorsque l'on est le nouveau maire d'une ville qui s'est bâtie, au fil du temps sans véritable cohérence. C'est le cas de Roger Tissot, élu maire de Grigny en 1977. Dès son élection, avec son équipe municipale, il s'attache à concevoir une politique d'urbanisme intégrant tout à la fois les besoins urgents des Grignerots et une perspective de développement à long terme.

### HISTOIRE ET URBANISME

La ville de Grigny a une histoire liée à la fois à la proximité du fleuve et au développement des Chemins de Fer. Longtemps, elle fut composée de deux entités quasi autonomes : le centre ancien (place Jean Jaurès) et Les Arboras dont une part importante de la population résidait dans les cités dites encore « SNCF ». Entre ces deux villages, une zone en partie occupée par le triage de Badan, mais surtout par des friches.

**Le fait que la Gauche ait bénéficié sans discontinuer, de la confiance des Grignerots, depuis près de trente ans est un atout majeur pour la cohérence de sa politique d'urbanisme.**

Durant de nombreuses années cette partie de la ville reste sans habitat, sans commerces, sans entreprises, sans écoles. Sans tous ces éléments qui constituent un développement urbain cohérent.

Dès 1977 la Ville de Grigny se dote d'un Service Logement dont la tâche consiste à faciliter

les démarches des demandeurs auprès des sociétés d'HLM. On doit à la vérité de dire qu'elle mène à bien des projets élaborés par la précédente municipalité.

### UNE POLITIQUE DE PROJETS

Dans le même temps débutent des études, des concertations avec les habitants, des avant-projets concernant principalement le Centre Ancien et la rénovation des Cités SNCF. La question cruciale est de faire disparaître des logements insalubres pour construire en collaboration avec le secteur public HLM (OPAC du Rhône, notamment) un ensemble locatif proposant tout à la fois des maisons individuelles et des immeubles locatifs. Le tout à dimension humaine et intéressant toutes les catégories sociales de la ville.

La politique municipale élaborée à cette époque et qui perdure consiste à :

Proposer une diversité de logements répondant

aux besoins du plus grand nombre en ouvrant des possibilités de construction ou de rénovation.

Créer les conditions d'accueil de nouvelles entreprises pour éviter l'effet « ville dortoir ».

Réserver des espaces pour l'installation ou l'agrandissement de l'offre commerciale.



Equiper la ville de services publics culturels, sportifs et sociaux faciles d'accès.

Attacher une attention particulière aux espaces de loisirs et de détente.

Sécuriser la circulation automobile et des piétons.

Etre attentif aux questions environnementales.

Relier d'une manière naturelle les « deux villages » du temps passé.

René Balme, le maire actuel, à qui Roger Tissot a « passé le flambeau » en 1992, poursuit son travail dans le même esprit. C'est un travail long, semé de difficultés, qui implique de mobiliser de nombreux partenaires, des entreprises publiques comme des entreprises privées.

D'une certaine manière, on peut dire que le fait que la Gauche ait bénéficié sans discontinuer, de la confiance des Grignerots, depuis près de trente ans est un atout majeur pour la cohérence de sa politique d'urbanisme.

Il serait bien long d'énumérer les projets urbains réalisés durant cette

période, ceux qui sont en cours d'achèvement et... ceux qui sont encore « dans les cartons ».

### OUVERTE A TOUS

Grigny est une ville qui entend être ouverte à tous et qui l'est aujourd'hui. Toutes les formes d'habitat s'y côtoient. Des artisans, des petites et moyennes entreprises s'installent, de nouveaux commerces ouvrent leurs portes. Pour autant les élus locaux ne tombent pas dans un angélisme béat. Des entreprises ont fermé. Des familles ont dû revendre la maison individuelle qu'elles avaient fait construire, ou leur appartement. Les Grignerots n'échappent pas au chômage, à la précarité du travail, aux retraites « peau de chagrin » et aux aléas de la vie familiale.

Il est intéressant d'observer que malgré cela, dans une conjoncture économique difficile, la ville a développé une attractivité certaine. En fait foi la rapidité avec laquelle se « remplissent » les programmes immobiliers. Il y

a quelques années, une étude menée dans sept quartiers de logements en accession à la propriété aménagés depuis moins de vingt ans, montrait que les familles y résidant étaient pour un tiers des Grignerots auparavant locataires dans la ville, pour un autre tiers des familles venant de l'agglomération givordine et pour le troisième tiers de l'agglomération lyonnaise.

Toutes les villes ne développent pas une telle politique. Leur « philosophie » est bien souvent radicalement opposée. Les mauvaises langues disent que certains maires pratiquent une certaine forme de sélection.... Comment des élus de la République auraient de telles idées en tête ?

Pour autant, si une loi existe pour « imposer » aux maires au moins 20% de logements sociaux dans leurs communes, c'est bien qu'il doit y avoir un problème.... dans certaines communes !

Michel VEYSSET

# LOGEMENT : UN DROIT INALIÉNABLE

*Vous vous souvenez du jour où vous avez reçu les clés de votre premier appartement ? Vous étiez fier, heureux, libre !*

**I**l ne se passe pas un jour sans que la « grande presse » ne dénonce d'intolérables atteintes aux Droits de l'Homme... Ailleurs.

Parfois quelques journalistes dénoncent des situations intolérables... à nos portes. Mais en évitant soigneusement d'en évoquer les causes réelles.

Il en est ainsi du droit au logement. Des millions de personnes, de tous âges,

en France, sont logées dans des conditions inhumaines. Des centaines de milliers n'ont pas de toit. Des milliers dorment dans la rue. Des dizaines meurent de froid chaque année.

Le récent rapport de la Fondation Abbé Pierre dénonce cette situation.

Disposer d'un logement décent, dont le loyer ne vous jette pas dans la misère, est bien l'un des Droits de l'Homme parmi

les plus fondamentaux avec les droits au travail, à la santé, à l'éducation.

Lutter pour le respect de ce droit implique de démontrer pourquoi il est mis en cause, par qui il est mis en cause et au profit de qui.

Il y a du grain à moudre...

Béatrice Rollat

## FAIRE FACE...

Pascal LOMBARD est un jeune Grignerot qui ne fait pas exception à la règle. Il subit de plein fouet les effets les plus violents de la politique du gouvernement. Pourtant il ne désespère pas, il se bat pour trouver un logement et un emploi stable.

### Actuellement vous vivez où ?

Actuellement je vis chez mes parents, mais j'aimerais être « chez moi ». J'aimerais bien trouver un petit deux pièces en bon état. C'est vrai j'ai 20 ans ! Mais j'ai envie d'être autonome. Je n'arrive pas à trouver un emploi stable, je suis intérimaire ou je fais des contrats à durée déterminée. Alors ...

### Avez-vous une formation professionnelle ?

Oui, j'ai une formation en menuiserie, un CAP et un BEP et pourtant je ne trouve que des boulots de préparateur de commandes ; je travaille la nuit pour avoir du temps dans la journée pour chercher un vrai travail.

Je suis en contact avec la mission locale pour l'emploi et l'ANPE. Ils m'ont fait passer un test, j'aurai bientôt les résultats. J'espère à partir de là faire une nouvelle formation. Ce qui me plairait beaucoup ce serait de pouvoir travailler sur des machines à bois à commande numérique mais pour ça il me faut une formation dans le domaine de l'informatique.

Tant que je n'aurai pas un emploi stable, ce sera très dur de trouver un logement.

### Quelles démarches avez-vous entreprises pour trouver un logement ?

J'ai déposé une demande de logement auprès d'une société d'HLM par l'intermédiaire du service logement de la mairie de Grigny. La mairie m'a donné les formulaires de demandes de toutes les sociétés d'HLM qui ont des immeubles ici, et des adresses de régies privées du secteur.

Pour l'instant je n'ai demandé qu'à une seule société, les Cités Nouvelles, parce que mon frère y habite, les loyers ne sont pas trop chers et les « appart » sont bien entretenus.

Mais je vois bien que mon dossier n'avancera que si je donne des garanties financières aux HLM. Je leur ai téléphoné à plusieurs reprises et ils m'ont fait comprendre que compte tenu de mes revenus...

Comme actuellement je n'ai pas d'emploi stable, c'est un handicap.

Je ne sais pas quels sont les logements disponibles dans le secteur privé, je crois que les loyers sont plus chers mais je n'en suis pas sûr.

Moi ce que je veux, c'est vivre avec ma copine, fonder une famille, me débrouiller tout seul.

Mais je crois qu'il faudra que je dépose des demandes dans un plus grand nombre de sociétés d'HLM qui ont des logements à Grigny.

Ce qui m'inquiète un peu c'est qu'il y a beaucoup de demandeurs et peu de logements libres. Et pourtant il y a beaucoup d'HLM à Grigny !

### Vous voulez vraiment rester à Grigny ?

Oui car j'y habite depuis huit ans. Je connais bien la ville, j'y ai des "potes". Je n'ai pas encore mon permis donc pas de voiture et à Grigny la ville n'est pas très grande et on est toujours près de tout, en plus, bon, c'est assez tranquille.

### Devant toutes ces difficultés que pensez-vous faire pour augmenter vos chances ?

Pour ce qui concerne le travail, j'ai fait une demande à la SNCF mais je n'ai pas de réponse. De toutes façons, il faut que j'envoie plus de demandes d'embauches spontanées. En fait, si le test de l'ANPE est bon, j'aimerais bien pouvoir faire cette formation informatique à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).

J'ai bien envie aussi de me tenir plus au courant des nouvelles technologies, c'est ça l'avenir.

Si quelqu'un a la possibilité de m'aider pour un boulot ou un logement, Le CITOYEN a mes coordonnées et je remercie par avance ceux qui pourront m'aider.



## Collectif droit au logement EMPÊCHONS LES EXPULSIONS

Depuis plusieurs mois, le collectif « droit au logement » du Citoyen rencontre d'autres associations de la région lyonnaise. A la suite de ces rencontres, différentes actions ont été décidées en commun :

- ❖ lancement d'une pétition, chacun dans son secteur, contre la « pratique barbare » des expulsions ; c'est pourquoi vous nous rencontrerez à différents endroits de la ville pour vous proposer de la signer.

- ❖ l'envoi d'une lettre à un certain nombre de maires du département pour leur demander de prendre un arrêté anti-expulsion sur leur territoire. Nous leur demandons aussi, lorsque ce n'est pas le cas, de prendre des mesures pour la création de logements sociaux dans leur commune.

- ❖ un appel à manifester le mercredi 15 mars à 18 heures (date de la fin de la trêve hivernale) devant la préfecture. Les signatures de la pétition seront remises à cette occasion à Monsieur le Préfet à qui nous avons demandé un rendez-vous.

Le collectif compte sur la solidarité de tout le monde pour que le maximum de signatures soit récolté. Faites signer autour de vous.

Nous comptons également sur vous pour être le plus nombreux possible le 15 mars pour soutenir cette action. Nous devons faire évoluer la situation du logement en France et ce n'est que tous ensemble que nous y parviendrons.

